

# L'accompagnement au maintien dans l'emploi : l'expérience réussie d'un maillage pluridisciplinaire !



**Nathalie Rabouin**  
Responsable de service du Pôle des Saisies et Support Appels d'Offres



## En tant qu'employeur, avoir vécu cette expérience, c'est très fort et rassurant !

« L'entreprise Malakoff Humanis met un point d'honneur sur les mesures d'accompagnement du handicap et des aidants. J'y travaille depuis 25 ans et j'adhère totalement aux valeurs du Groupe.

Le handicap, ça peut toucher tout le monde et avoir un impact important dans sa vie personnelle comme professionnelle.

Cécile est ma collaboratrice depuis 2005, quand elle a eu son accident de parcours, j'ai pris de ses nouvelles régulièrement, car j'ai senti que cette attention pouvait contribuer à son rétablissement. Dès son retour, nous nous sommes organisés pour répondre à ses besoins et avons travaillé à une nouvelle répartition des tâches. J'ai été attentive également à l'équipe de travail et nous avons planifié des temps pour faire le point régulièrement et réajuster.

Mme Harel, chargée de mission handicap de Cap emploi, a été très impliquée dans la coordination avec nous et le Dr Coffy, médecin du travail. Cécile retrouve peu à peu ses marques, elle a une vraie force combattive.

En tant qu'employeur ou manager, on peut être inquiet par rapport à la question du handicap, mais chez nous ce n'est pas un tabou. Quand on réussit le maintien d'un collaborateur à son poste, c'est une réelle satisfaction pour tout le monde !

Aujourd'hui, j'ai la chance d'avoir Cécile avec moi, avoir vécu cette expérience est un vrai plus ! »



## La Mission Handicap de Malakoff Humanis

**Nawel OUDGHIRI**  
Chargée de la Qualité de Vie et des conditions de Travail – Diversité - Handicap

« Nous travaillons en pluridisciplinarité avec le service de prévention et de santé au travail, Cap emploi, les managers et le référent RH pour améliorer les conditions de travail de nos collègues et favoriser le maintien en emploi ».

## Docteur Maud Coffy, Médecin du travail



« La réussite de cet accompagnement repose sur plusieurs facteurs : l'implication de Cécile, qui rapidement a sollicité un RDV de pré-reprise auprès du médecin du travail, l'appui de Cap emploi sur plusieurs volets (techniques et organisationnels), la communication fluide entre cap emploi et le SMIA, enfin la volonté de l'employeur (manager, service RH) d'accompagner le retour de Cécile, en prenant le temps de comprendre la problématique et en adaptant la reprise au fur et à mesure, tout en s'appuyant sur une équipe solidaire.

Le maintien en emploi repose sur un vrai maillage pluridisciplinaire qui permet d'évaluer, informer, rassurer, cadrer et une partie de laisser faire... »



**Cécile**  
Assistante technico-commerciale chez Malakoff Humanis Angers

## Continuer à travailler quand on a un handicap, c'est possible !

« C'était primordial pour moi de reprendre le travail, après trois ans d'arrêt maladie.

Et mon employeur était convaincu que c'était possible d'aménager mon poste.

L'équipe entière m'a accueillie avec beaucoup de bienveillance, cela a beaucoup compté pour moi.

La réussite de ce maintien en poste tient au fait que j'ai repris progressivement, en travaillant d'abord par demi-journées. Puis il y a eu des aménagements d'organisation et j'ai bénéficié d'un accompagnement professionnel formidable à tous les niveaux : que ce soit par ma responsable Mme Rabouin, le Médecin du travail Dr Coffy, et Mme Harel, chargée de mission Handicap à Cap emploi.

Donc, il faut garder espoir, c'est important ! Et même si le handicap est mieux accepté en entreprise, j'étais la première collaboratrice à vivre cette situation dans l'équipe. Quand on est bien dans son travail, et bien entouré, que les moyens humains et techniques sont mis en place, on peut rester dans son emploi ! » *Cécile*



**Anne-Laure Harel**  
Chargée de mission Handicap Service Maintien et Évolution professionnelle Cap emploi 49

## L'action coordonnée avec le service maintien

### Le diagnostic

Je réalise une première évaluation des besoins de Cécile sur son poste en vue de sa reprise. Après échange avec les parties prenantes (bénéficiaire, employeur, médecin du travail) je recueille leur accord pour étudier les solutions de maintien dans l'emploi.

### L'étude de poste et la recherche de solutions

Après étude du poste, nous actons ensemble les étapes suivantes : mise en place d'un essai encadré de 6 demi-journées, définition des tâches confiées, aménagements techniques, organisationnels et humains.

### La validation des solutions

J'effectue un bilan final de l'essai encadré. Un plan de formation personnalisé est mis en place par l'employeur afin d'accompagner Cécile dans l'augmentation progressive de son temps de travail et de la complexité des missions.

### L'accompagnement à la mise en oeuvre

Je réalise des points réguliers avec Cécile, le Dr Coffy et Mme Rabouin, afin de suivre la mise en oeuvre des aménagements. À la clôture de l'accompagnement, Cap emploi réalise un suivi à 3 mois.

*« La réussite du maintien dans l'emploi de Cécile réside dans la fluidité des échanges, où chacun s'investit pleinement en tant qu'acteur du projet. »*